



# **Appel à projets pour le Compagnonnage territorial d'artistes de cirque du Pays Basque Dispositif d'accompagnement et d'insertion inscrit dans le cadre du projet TRAVESÍA - PYRÉNÉES DE CIRQUE**

**-> Date limite d'admission des projets : 26 juillet 2020**

Le projet a pour objectif de favoriser la création et la diffusion du cirque contemporain dans l'ensemble des régions transfrontalières des Pyrénées, par des actions destinées à l'accompagnement des artistes de cirque, en créant et en consolidant des relations solidaires avec l'ensemble de la profession : centres de création, équipes artistiques émergentes et consolidées, bureaux de production, agents, programmeurs.

*Travesía* a pour vocation de combiner deux axes de travail :

- Réponse aux besoins urgents des artistes en termes de ressources pour la création et la diffusion.
- Participation de toute la profession à une dynamique d'apprentissage mutuel par l'expérimentation, pour faire évoluer les modèles d'action vers une coopération accrue et davantage de solidarité.

Porté par 8 partenaires de l'espace transfrontalier, ce projet prévoit des actions innovantes :

- Un marathon créatif (Hackathon) pour mettre en place des itinéraires d'accompagnement des artistes et pour stimuler le dialogue interprofessionnel (la semaine du 25 janvier à Toulouse).
- Compagnonnages solidaires entre compagnies et structures d'accompagnement.
- Un fonds mutualisé d'aide à la recherche et à la création.
- Un laboratoire sur la création dans l'espace public.
- Un réseau de programmation pour accompagner les artistes qui font leurs premiers pas et sensibiliser les programmeurs à l'accompagnement.



**Projet financé par le FEDER**

- Un programme d'actions visant à soutenir les artistes et le secteur dans un contexte bouleversé par la crise du coronavirus est en préparation et sera dévoilé fin juillet.

Si les marchés de chaque région n'offrent pas d'opportunités suffisantes aux artistes qui y travaillent, l'espace transfrontalier est en revanche assez vaste pour constituer un premier terrain de jeu et permettre la formation d'équipes capables de créer et de diffuser leur spectacle et, par-dessus tout, de déployer leur talent pour atteindre un haut niveau de singularité et d'excellence artistique. La diversité des situations de la zone transfrontalière et les complémentarités entre atouts et faiblesses de chaque région tissent un espace de coopération idéal pour apprendre et agir de concert.

Il est donc prioritaire de faire évoluer les méthodes d'accompagnement des artistes et des professionnels pour que les arts du cirque puissent s'adapter au nouveau contexte transfrontalier et européen.

Ce dispositif d'accompagnement est appelé à favoriser la professionnalisation et la consolidation des compagnies dans les domaines artistique, juridique, administratif et de marché. Le « Compagnonnage Euskal Herria » sera dirigé par deux partenaires du projet TRAVESÍA - PYRÉNÉES DE CIRQUE, la Mairie de Bilbao et la Communauté d'Agglomération du Pays Basque - Euskal Hirigune Elkargoa / HAMEKA , qui assumeront la gestion de ce compagnonnage au moyen d'aides à la création et à l'intervention de compagnies consolidées et de personnes spécialisées dans les domaines évoqués plus haut, le tout sous la coordination d'un bureau technique.

Le « Compagnonnage Euskal Herria » sera concrétisé par un soutien apporté à **3 ou 4 compagnies** pour une durée d'1 an, avec des moyens visant à **rendre possible les processus de création sous forme d'aide économique et artistique** (résidences, regards externes, masterclass), **formation** (techniques de cirque et d'autres disciplines artistiques) **et par un conseil à la professionnalisation** (appui juridique, administratif et de marketing).

**Les 3 ou 4 compagnies résidentes sur le territoire basque (il est requis de résider dans l'une des sept provinces du Pays Basque) seront accompagnées par les deux partenaires du projet TRAVESÍA / PYRÉNÉES DE CIRQUE entre septembre 2020 et février 2022** et bénéficieront d'un soutien en matière de formation, de création, de médiation et d'administration dans leurs recherches personnelles. En revanche et contrairement au compagnonnage précédent intitulé DE MAR A MAR - PYRÉNÉES DE CIRQUE, l'objectif de favoriser la professionnalisation sera centré cette fois sur l'accompagnement à la création sous forme d'un nouveau spectacle qui pourra être présenté sur le territoire transfrontalier.

Une formation impartie par des experts viendra également enrichir le secteur du cirque du territoire par des actions complémentaires de médiation (masterclass ouvertes, sensibilisation).

### **Actions prévues pour le soutien à la professionnalisation :**

Élaboration d'un itinéraire de professionnalisation adapté aux besoins de chaque compagnie sélectionnée et comprenant :



**Projet financé par le FEDER**

- **Deux résidences de 5 jours** pour travailler à la création du spectacle, pour chaque compagnie sélectionnée
- **Le regard externe** d'un professionnel choisi de concert par les partenaires et la compagnie
- La participation à une séance de **formation aux techniques de cirque** (en fonction des besoins de chaque compagnie sélectionnée)
- La participation à des **masterclass** de différentes techniques de cirque (en fonction des besoins de chaque compagnie sélectionnée)
- **Un accompagnement administratif** personnalisé à la professionnalisation, la production et la diffusion (outils pour structurer la compagnie, recherche de coproducteurs, montage d'un dossier, présentation d'un devis, etc...)

En parallèle, les compagnies, si elles sont sélectionnées, participeront éventuellement à la rencontre nommée **Hackathon**, à Toulouse, la semaine du janvier.

Le Hackathon est une nouvelle expérience comportant une dimension d'apprentissage tant pour les artistes que pour les personnes gravitant autour d'eux (regard externe, scénographes, responsables de production et de distribution, agents...)

En outre, participation possible au **laboratoire de rue** qui se tiendra pendant une semaine, en octobre 2020, à Ax-les-Thermes et sur une autre semaine, en février 2021, à Bilbao. Ce laboratoire s'adresse à des artistes engagés dans un projet de recherche ou de création pour l'espace public. Il s'agit d'appréhender la rue comme espace naturel pour la création, d'acquérir une meilleure compréhension des défis et des limitations du rendement dans l'espace public et de s'ouvrir au réseau professionnel.

### **Soutien économique :**

L'aide disponible dans le cadre de ce dispositif s'élève à **5 000 € (TTC)** pour chaque compagnie sélectionnée et devra couvrir les frais de mobilité, de formation et les dépenses liées aux processus créatifs.

Les compagnies doivent obligatoirement présenter une facture pour toucher le montant de la subvention. Par conséquent, il est important qu'elles disposent du statut juridique leur permettant d'émettre une facture ou qu'elles soient représentées par une entreprise ou par une coopérative.

Toutes les dépenses doivent être justifiées par des factures, fiches de paie ou justificatifs de paiement.

### **Territoire de mobilité :**

La majeure partie des activités se déroulera au **Pays basque** et, selon les besoins, d'autres sites du **territoire transfrontalier des Pyrénées** pourront être choisis, comme Toulouse, Barcelone ou Ax-les-Thermes.



**Projet financé par le FEDER**

## CANDIDATURE ET PROCESSUS DE SÉLECTION

**Date limite d'admission des projets : 26 juillet 2020**

**Le dossier de candidature doit contenir les éléments suivants :**

- **Le formulaire de candidature** complet [ici](#)
- **Tout élément complémentaire pouvant faciliter la sélection**, comme CV, dossiers de précédents travaux, enregistrements ou photos des premières idées du projet, vidéo ou lien de précédents travaux.

Tous les documents doivent être envoyés au format PDF, par **courrier électronique** (dans la limite de 3 MB) aux deux adresses suivantes : [pormazabal@bilbao.eus](mailto:pormazabal@bilbao.eus) et [x.claverieu@communate-paysbasque.fr](mailto:x.claverieu@communate-paysbasque.fr).

**Les compagnies formées d'un artiste ou plus sont éligibles à l'appel à projets.**

**Calendrier de sélection :**

- Première sélection sur dossier : **Début septembre.**
- **Entre le 8 et le 16 septembre :** entretien avec les compagnies présélectionnées (à condition que les mesures d'urgence sanitaires le permettent).
- Décision définitive : **troisième semaine de septembre 2020.**

**Les sélections et décisions seront adoptées par une commission formée par les deux partenaires du compagnonnage territorial (Mairie de Bilbao et Communauté d'Agglomération du Pays Basque - Euskal Hirigune Elkargoa) et par le bureau technique.**

**Les éléments suivants seront pris en compte :**

- La motivation des artistes.
- La trajectoire de la compagnie et des artistes la constituant.
- La disponibilité entre septembre 2020 et mai 2022.
- L'idée du projet créatif présenté.

Une convention sera établie entre chaque compagnie sélectionnée et les deux partenaires.

Les partenaires de TRAVESÍA - PYRÉNÉES DE CIRQUE se réservent le droit de déclarer désert l'appel à projets.

**Pour un complément d'information, veuillez contacter :**

*Pedro Ormazabal (MAIRIE DE BILBAO) : [pormazabal@bilbao.eus](mailto:pormazabal@bilbao.eus)*  
*Xabina Claverie-Urruty (COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE-EUSKAL HIRIGUNE ELKARGOA / HAMEKA) : [x.claverieu@communate-paysbasque.fr](mailto:x.claverieu@communate-paysbasque.fr)*



**Projet financé par le FEDER**

*Travesía - Pyrénées de cirque est un projet de coopération pour la période 2019-2022, doté d'un budget de 1 154 994 € et cofinancé à hauteur de 65 % par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), par le biais du programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020). Le POCTEFA a pour objectif le renforcement de l'intégration économique et sociale de la zone transfrontalière.*



Projet financé par le FEDER